

30 août 2019 -17:02

Appartient à Conseil des ministres du 30 août 2019

## Audit des évolutions budgétaires relatives au regroupement de la police fédérale à Bruxelles

Sur proposition du ministre de la Justice Koen Geens, du ministre de la Sécurité et de l'Intérieur Pieter De Crem et de la ministre du Budget Sophie Wilmès, le Conseil des ministres a été invité à prendre connaissance de l'audit des évolutions budgétaires relatives au regroupement d'un grand nombre de services de la Police fédérale dans le centre de Bruxelles.

L'audit du projet RAC (Cité administrative) exécute la décision du Conseil des ministres du 22 novembre 2013. Dans ce cadre, le Conseil des ministres a été invité à prendre connaissance de l'audit et charge les ministres compétents de poursuivre la mise en œuvre des points d'amélioration identifiés dans le rapport et demande un rapportage périodique sur la suite donnée aux recommandations.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Koen Geens, Vice-Premier ministre et ministre de la Justice, chargé de la Régie des bâtiments, et ministre des Affaires européennes  
Boulevard de Waterloo 115  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 542 80 11

Sieghild Lacoere  
Porte-parole  
+32 475 50 55 50  
[sieghild.lacoere@just.fgov.be](mailto:sieghild.lacoere@just.fgov.be)

Pieter De Crem, ministre de la Sécurité et de l'Intérieur, chargé du Commerce extérieur  
Rue de la Loi 2  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 504 85 13

Erik Eenaerts  
Porte-parole  
+32 477 54 75 03  
[erik.eenaerts@ibz.fgov.be](mailto:erik.eenaerts@ibz.fgov.be)

Service de presse de Sophie Wilmès, ministre du Budget et  
de la Fonction publique, chargée de la Loterie nationale et de  
la Politique scientifique

Avenue des Arts 7

1210 Bruxelles

Belgique

<http://www.wilmes.belgium.be>